



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

**COPIE CONFORME
À L'ORIGINAL**

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES, DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'environnement et du Tourisme

Arrêté n° 08/DRCTAJE/1-533
portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code l'Environnement, livre II, Titre 1er, notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R 212-26 à R 212-42 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et modifiant le Code de l'Environnement ;

Vu l'arrêté interpréfectoral Vendée/Loire-Atlantique n° 96/DRLP - 65 du 24 janvier 1996 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/DRCLE/1-256 du 14 mai 2004 modifié portant renouvellement des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf ;

Vu les désignations intervenues au sein des collèges des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux, des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées ;

CONSIDERANT les nouvelles dispositions du décret n° 2007 -1213 du 10 août 2007 susvisées ;

CONSIDERANT les demandes d'intégrer la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf présentées par Messieurs les Présidents de l'association d'irrigation du secteur des marais du Sud Loire, de l'association vendéenne pour le Développement Durable (AV2D) et de l'Association Vivre l'Île 12 sur 12 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 14 mai 2004 est modifié ainsi qu'il suit :

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux :

Représentants du Conseil Régional des Pays de la Loire :

Titulaires :

Madame Claudette BOUTET
Monsieur Yann HELARY

Suppléants :

Madame Claudine GOICHON
Monsieur Jean-Yves GRELAUD

.../...

Représentants du Conseil Général de la Vendée :**Titulaires :**

Monsieur Louis DUCEPT
 Monsieur Michel DUPONT
 Madame Marietta TRICHET
 Monsieur Jacques OUDIN
 Monsieur André RICOLLEAU

Suppléants :

Monsieur Gérard FAUGERON
 Monsieur Jean-Pierre HOCQ

Madame Jacqueline ROY
 Monsieur Henri TURBE

Représentants du Conseil Général de Loire-Atlantique :**Titulaires :**

Monsieur Daniel MORISSON
 Monsieur Jean CHARRIER
 Monsieur Patrick GIRARD
 Monsieur Jean-Raymond AUDION

Représentants nommés sur proposition de l'Association des Maires de Vendée :**Titulaires :**

Monsieur Noël FAUCHER (*NOIRMOUTIER EN L'ILE*)
 Madame Marie-France LECULEE (*LA GUERINIERE*)
 Monsieur Michel DERIEZ (*BOIS DE CENE*)
 Monsieur Jean-Yves BILLON (*BEAUVOIR SUR MER*)
 Monsieur Serge GIRARDIN (*LA GARNACHE*)
 Monsieur Rodiane GODEFROY (*LE PERRIER*)
 Monsieur Joël GUITTONNEAU (*BOUIN*)
 Monsieur Bénédicte ROLLAND (*LA BARRE DE MONTS*)
 Monsieur Raoul GRONDIN (*FROIDFOND*)
 Monsieur Philippe GUERIN (*FROIDFOND*)
 Monsieur Robert GUERINEAU (*ST GERVAIS*)
 Madame Hélène BECHSTEIN (*ST HILAIRE DE RIEZ*)
 Monsieur Gérard TENAUD (*FALLERON*)

Suppléants :

Monsieur Denis CROCHET (*CHALLANS*)
 Monsieur Claude BOBIERE (*LA GARNACHE*)

Monsieur Pascal MORINEAU (*GRAND'LANDES*)
 Monsieur Yves VERONNEAU (*ST URBAIN*)
 Monsieur Jean-Luc MENUET (*SALLERTAINE*)

Représentants nommés sur proposition de l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique :**Titulaires :**

Monsieur Robert BLANCHARD (*BOURGNEUF EN RETZ*)
 Monsieur Pierre-Marie MERCIERE (*CHAUVE*)
 Monsieur Alain DE LA GARANDERIE (*MACHECOUL*)
 Monsieur Jean GUILLOT (*MOUTIERS EN RETZ*)
 Monsieur Jacques GHEERERANT (*PORNIC*)
 Madame Marie-Josèphe BOUCARD (*FRESNAY EN RETZ*)
 Monsieur Alain GUILLON (*ST MICHEL CHEF CHEF*)
 Monsieur Joseph GUILLOUX (*ST PERE EN RETZ*)
 Monsieur Thierry DUPOUE (*LA BERNERIE EN RETZ*)

Suppléants :

Monsieur Jean-Paul LERAY (*CHEMERE*)
 Monsieur Hubert EGONNEAU (*MACHECOUL*)

Représentant de la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier :**Titulaire :**

Monsieur Gilles FAUCHER

Représentants du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable du Pays de Retz Sud Loire :**Titulaire :**

Monsieur Robert HUS

Représentants du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement du Falleron :

Titulaire : Monsieur Jean-Emmanuel CHARRIAU	Suppléant : Madame Nora CESBRON
---	---

Représentants du Syndicat d'Aménagement Hydraulique du sud de la Loire :

Titulaire : Monsieur Joseph THOMAS	Suppléant : Monsieur Hervé de VILLEPIN
--	--

Représentants du Syndicat Mixte des marais de St Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer :

Titulaire : Monsieur Jean-Yves GABORIT	Suppléant : Monsieur Michel BERNARD
--	---

Représentant du Syndicat mixte d'Aménagement des Marais de l'île de Noirmoutier :

Titulaire :
Monsieur Jean-Joseph FOUASSON

2 - Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées :Représentants de la Chambre d'Agriculture de la Vendée :

Titulaire : Monsieur Christian FRANCHETEAU	Suppléant : Madame Bernadette TESSIER
--	---

Représentant de la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique :

Titulaire : Monsieur Michel COUDRIAU	Suppléant : Monsieur Joël ROUSSELEAU
--	--

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée :

Titulaire : Monsieur Thierry TUE	Suppléant : Monsieur Joël DIQUET
--	--

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de St Nazaire :

Titulaire : Monsieur Pierre-Marie CHARIER	Suppléant : Monsieur Philippe DECHOUPPES
---	--

Représentants de la Section Régionale de la Conchyliculture Pays de la Loire :

Titulaires : Monsieur Jacques SOURBIER Monsieur Jacques GRENON	Suppléants : Monsieur François NICOUX
---	---

Représentants du comité local des pêches de Noirmoutier :

Titulaire : Monsieur Didier FONSECA	Suppléant : Monsieur Laurent RABALLAND
---	--

Représentants du comité local des pêches maritimes et des élevages marins Loire-Atlantique sud :

Titulaire : Monsieur Jean-Pierre AUDHEON	Suppléant : Monsieur André CHARPENTIER
--	--

Représentants de la coopérative des producteurs de sel de l'ouest :**Titulaire :**

Monsieur Bernard CHAMLEY

Suppléant :

Monsieur Anthony PETRIEZ

Représentants de l'Aquaculture intensive :**Titulaire :**

Monsieur Christian CLOUTOUR

Suppléant :

Monsieur Christophe LUCAS

Représentants de l'union des syndicats des marais du Sud-Loire :**Titulaire :**

Monsieur François FERRE

Suppléant :

Monsieur André ETOUBLEAU

Représentants de l'union des marais de Saint Jean de Monts, de Beauvoir sur Mer et du Dain :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Claude DUGAST

Suppléant :

Monsieur Bernard BAUD

Représentant de l'association d'irrigation du secteur des marais du Sud-Loire :**Titulaire :**

Monsieur le Président de l'association d'irrigation du secteur des marais du Sud-Loire (en attente de désignation du représentant)

Représentants de la fédération départementale des chasseurs de Vendée :**Titulaire :**

Monsieur Jean-Marc MARTINEAU

Suppléant :

Monsieur Adolphe MIDRIER

Représentants de la Fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique :**Titulaire :**

Monsieur Raymond GUILLAUD

Suppléant :

Monsieur René GOURAUD

Représentants de la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Gilbert BRIN

Suppléant :

Monsieur Joël HAVARD

Représentants de la Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique :**Titulaire :**

Monsieur Robert GASCOIN

Suppléant :

Monsieur Thierry MERCIER

Représentants de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) :**Titulaire :**

Monsieur Frédéric SIGNORET

Suppléant :

Monsieur Michel METAIS

Représentant de l'Association de Defense de l'Environnement en Vendée (ADEV) :**Titulaire :**

Mademoiselle Marie-Annick RANNOU

Représentant de l'Association Vendéenne pour le Développement Durable (AV2D) :**Titulaire :**

Monsieur Marc BEGIN

Représentant de l'Association Vivre l'île 12 sur 12 :

Titulaire :

Monsieur Michel Auguste CHEVET

Représentants de l'Union Départementale des Associations familiales (UDAF) de Vendée :

Titulaire :

Monsieur Jean-Claude DUGAST

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- le Préfet coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne ou son représentant
- le Préfet de la Vendée ou son représentant
- le Préfet de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur de l'Agence de l'Eau ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Environnement des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement des Pays-de-la-Loire ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Maritimes de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Maritimes de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Equipement de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental délégué de l'Equipement de Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée ou son représentant
- le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Loire-Atlantique ou son représentant
- le Délégué Interrégional de l'Office National de l'eau et des Milieux aquatiques Bretagne, Pays -de-Loire ou son représentant
- le Chef de centre de l'IFREMER ou son représentant
- la Directrice régionale de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage ou son représentant

Article 2 : La représentation des membres s'effectue de la façon suivante :

- Lorsqu'un membre titulaire est pourvu d'un suppléant, ce dernier pourvoit au remplacement du membre titulaire empêché. Ni le titulaire, ni le suppléant ne peuvent donner mandat.
- Lorsqu'un membre est dépourvu de suppléant, il peut donner, en cas d'empêchement, mandat à un autre membre du même collège.
- Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat et uniquement d'un membre non suppléé issu du même collège.

Article 3 : Le mandat des membres désignés à l'article 1^{er}, autres que les représentants de l'Etat, court jusqu'au 13 mai 2010, terme du mandat de la commission nommée par arrêté susvisé du 14 mai 2004.

Les personnes nommées à l'article 1^{er} cessent d'être membres de la Commission Locale de l'Eau si elles perdent les fonctions en considération desquelles elles ont été désignées.

Article 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vendée et le Sous-Préfet des Sables d'Olonne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs des Préfectures de la Vendée, et de la Loire-Atlantique, mis en ligne sur le site Internet désigné par le Ministère chargé de l'Environnement : www.gesteau.eaufrance.fr, et notifié à chaque membre de la commission.

Fait à LA ROCHE-SUR-YON, le 3 OCT. 2008

Le Préfet,



Thierry LATASTE

